



## **Compte rendu de la commission administrative paritaire locale C du 23 janvier 2018**

La CAPL C s'est réunie pour examiner les mouvements locaux du 2 octobre 2017 (un agent concerné) et du 1<sup>er</sup> mars 2018 (deux agents concernés).

La situation des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est (y compris temps partiels) de -19,7 agents pour le 92 nord et de -5,1 agents pour le 92 sud soit un déficit de 24,8 agents sur l'ensemble du département.

Le mouvement national du 1<sup>er</sup> mars 2018 comprend 14 départs du département et 2 arrivées. Les départs n'étant pas compensés par des recrutements suffisants, le mouvement accroît le déficit dans la catégorie C sur notre direction.

Pour cette raison, les élus de la CGT ont voté contre ce mouvement local.

Les élus CGT Finances Publiques de la CAPL C : Brigitte SASSOU-MESSAN, Katy HORTANCE, Gerald KLEIN.